



PROCÈS-VERBAL
du Comité du Syndicat Mixte à Vocation Touristique
“ Les Trois Frontières ”

- Séance du 10 février 2009 -

L’an deux mil neuf, le dix février, à dix neuf heures, les délégués des communes d’Amnéville-les-Thermes, d’Audun-le-Tiche, de Mondelange, d’Ottange, de Ranguieux, de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, de la Communauté de l’Arc Mosellan, de la Communauté de Communes des Trois Frontières et de la Communauté d’Agglomération “Portes de France-Thionville”, membres du Syndicat Mixte à Vocation Touristique “Les Trois Frontières”, se sont réunis à THIONVILLE, siège du Syndicat, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2121 - 17.

Sous la présidence de **Me Henri FERRETTI, Président**, délégué de la Commune d’Amnéville-les-Thermes,

Ont assisté à cette réunion :

les membres du Bureau

François ALBANE	Délégué de la CC Arc Mosellan
Denis BAUR	Maire de Kanfen et délégué de la CC Cattenom et Environs
Gérard ROLLINGER	Maire d’Apach et délégué de la CC Trois Frontières
Laurent STEICHEN	Maire de Sierck-les-Bains et délégué de la CC Trois Frontières

les délégués titulaires

Brigitte GARSJ	Déléguée de la CC Cattenom et Environs
Philippe GREINER	Maire et délégué de la Commune de Ranguieux (Val de Fensch)
Michel KICHENBRAND	Délégué de la CC Trois Frontières
Dominique MELI	Délégué de la CA Portes de France-Thionville
André PIERRAT	Maire de Klang et délégué de la CC Arc Mosellan
Lucien PIOVANO	Maire et délégué de la Commune d’Audun-le-Tiche
Jean URBANSKI	Délégué de la CA Portes de France-Thionville

les délégués suppléants

Bernard GALLINA	Délégué suppléant de la Commune d’Audun-le-Tiche
Raymonde GREVEN	Déléguée suppléante de la Commune d’Amnéville-les-Thermes
Lucie KOCEVAR	Déléguée suppléante de la Commune de Ranguieux (Val de Fensch)
Mathilde KURTZ	Déléguée suppléante de la Commune d’Amnéville-les-Thermes
Gabrielle LAGARMITE	Déléguée suppléante de la CA Portes de France-Thionville
Jackie LAGRANGE	Délégué suppléant de la CA Portes de France-Thionville
Laurent MARCHESIN	Délégué suppléant de la Commune d’Audun-le-Tiche
Isabelle RENOIR	Déléguée suppléante de la CC Cattenom et Environs
Gérard THEIS	Délégué suppléant de la CC Cattenom et Environs

Assistaient en outre :

Philippe SCHLEICH	Directeur Général du Syndicat
-------------------	-------------------------------

Liliane FELLY
Pierre LOGETTE
Joëlle POLEGATO

Adjointe au Directeur Général du Syndicat
Agent de Développement du Syndicat
Adjoint Administratif du Syndicat

Étaient excusés :

Gérard GUERDER	Maire de Rodemack et délégué de la CC Cattenom et Environs qui a donné procuration à M. Denis BAUR
Jean KLOP	Maire de Manom et délégué de la CA Portes de France-Thionville qui a donné procuration à M. Jackie LAGRANGE
Edith MILESI-RAINERI	Déléguée de la Commune d'Audun-le-Tiche qui a donné procuration à M. Bernard GALLINA
Denis SCHITZ	Maire de Tressange et délégué de la CA Portes de France-Thionville qui a donné procuration à Mme Gabrielle LAGARMITE
Isabelle SONZOGNI	Déléguée de la Commune d'Audun-le-Tiche qui a donné procuration à M. Lucien PIOVANO
Horst BRUXMEIER	Délégué de la Commune d'Amnéville-les-Thermes
Julien DARADA	Délégué de la Commune d'Ottange
Alain IMMER	Délégué de la CC Cattenom et Environs
Mireille KESSLER	Déléguée de la Commune d'Amnéville-les-Thermes
Guy Henri KLEINER	Maire de Koenigsmacker et délégué de la CC Arc Mosellan
Jean-Marie MIZZON	Maire de Basse-Ham et délégué de la CA Portes de France-Thionville
Isabelle RAUCH	Déléguée de la CA Portes de France-Thionville

Étaient absents :

Jean-Claude DEDENON	Délégué de la Commune de Mondelange
Maurice DESINDES	Délégué de la Commune de Ranguieux (Val de Fensch)
André LAMARLE	Délégué de la Commune de Mondelange
Jean-Yves LE CORRE	Maire de Buding et délégué de la CC Arc Mosellan
Denis STOCHMEL	Délégué de la Commune d'Ottange
Daniel VOGEL	Délégué de la CC Cattenom et Environs

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 21 **** DÉLÉGUÉS EXCUSÉS : 12 **** DÉLÉGUÉS ABSENTS : 6

Ordre du Jour

- 1) Communications
- 2) Débat d'orientation budgétaire 2009
- 3) Modification du Règlement Intérieur du Comité Syndical
- 4) Exposition itinérante "Des Tonneaux et des Pinceaux" -
Passation d'une convention
- 5) Demande de subvention syndicale de l'Office de Tourisme de Rodemack pour sa participation au Salon "Vakanz 2009" à Luxembourg

Me Henri FERRETTI, Président, ouvre la séance à 19h00 et

- présente les excuses des délégués empêchés d'assister à la présente séance,
- **constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut par conséquent délibérer valablement,**
- passe à l'ordre du jour.

1) Communications

- **Le président informe les membres présents que la prochaine réunion Comité Syndical est programmée le 10 mars 2009, salle du Manège à Thionville à 19h00. Seront notamment à l'ordre du jour, le Compte Administratif 2008 et le Budget Primitif 2009.**

- **Nouvelle édition du Beau Vélo de RAVeL.**

Pour la troisième année consécutive l'équipe belge du Beau Vélo de RAVeL a choisi le Pays des Trois Frontières pour une nouvelle étape hors de son territoire. Le SMVT "Les Trois Frontières" s'étant à nouveau porté candidat pour accueillir cette manifestation populaire, nos amis belges seront donc de retour le 15 août prochain sur le site d'Amnéville-Les-Thermes.

- **Commissions syndicales :**

Les délégués qui ne se sont pas encore prononcés sur le choix des commissions syndicales sont invités à remplir le formulaire mis à leur disposition.

Rappel sur le choix des commissions :

- **ANIMATION/PROMOTION/COMMUNICATION**

- animations touristiques
- actions promotionnelles
- salons touristiques
- développement de l'image et du site internet du SMVT
- bulletin d'information touristique
- communication avec la presse et les socio-professionnels

- **HÉBERGEMENT/RESTAURATION**

- planification et orientations budgétaires
- élaboration du budget et décisions modificatives
- études de faisabilité budgétaires
- montage financier des opérations
- gestion du personnel
- relations transfrontalières
- hôtellerie - restauration
- hébergement rural

- **AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS/PATRIMOINE**

- aménagements touristiques en secteurs diffus
- restauration du petit patrimoine
- aménagements d'équipements touristiques d'intérêt intercommunal
- équipements transfrontaliers
- développement de partenariats financiers

2) Débat d'Orientation Budgétaire 2009

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'un Débat d'Orientation Budgétaire doit être organisé dans les 2 mois qui précèdent le vote du Budget Primitif. Pour ce faire, une note de synthèse doit être élaborée pour permettre un échange devant conduire à la définition des lignes directrices du projet de budget, tant en fonctionnement qu'en investissement.

En ce qui concerne les charges courantes du SMVT, celles-ci seront évaluées, comme à l'accoutumée, dans le souci permanent d'une gestion rigoureuse des crédits. Ces dépenses de fonctionnement concernent principalement les dépenses de personnel, les indemnités des élus, le loyer des bureaux et les fluides liés à l'activité du syndicat.

Les opérations spécifiques proposées pour 2009 en section de fonctionnement sont de trois ordres :

- **L'organisation d'une 3ème édition du Beau Vélo de RAVeL à Amnéville-Les-Thermes**

Cette opération particulièrement populaire et appréciée des belges et des habitants du Pays des Trois Frontières pourrait avoir lieu le 15 août prochain. Elle sera organisée par le SMVT, avec l'appui logistique de la Ville d'Amnéville-Les-Thermes et le soutien organisationnel du Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique (SIVT) du Pays Messin.

En effet, il convient de rappeler que la Ville d'Amnéville-Les-Thermes présente la particularité d'être adhérente au SIVT du Pays Messin et au SMVT Les Trois Frontières.

Les conditions matérielles et financières proposées par la RTBF étant identiques à celles de 2008, un crédit équivalent devra être inscrit.

- **L'organisation de l'exposition "Des Tonneaux et des Pinceaux"**

Cette 2ème édition "Des Tonneaux et des Pinceaux" est à nouveau organisée avec la participation active du Centre Culturel Jacques Brel (CCJB) de Thionville. Les œuvres qui seront présentées aux publics français, luxembourgeois et allemand, répondent à la thématique

suivante : Le pays des Trois Frontières selon la technique d'Émile Gallé.

Le coût de cette opération comprendra notamment l'acquisition des fonds de tonneaux, l'édition d'une plaquette et d'affiches ainsi que le versement d'une participation de 2.000,00 € au CCJB de Thionville pour indemniser la part de travail lui revenant dans cette opération. Une convention de partenariat sera d'ailleurs proposée lors de la présente séance.

- **L'organisation d'un salon du tourisme à Annéville-Les-Thermes.**

Il s'agit en l'occurrence d'une manifestation organisée par le SIVT du Pays Messin avec un appui logistique et technique du SMVT les Trois Frontières mais aussi avec le soutien de la Ville d'Annéville-Les-Thermes. Cette opération originale sera une première. Elle permettra de rassembler sur un même plateau les principaux acteurs du tourisme des deux pays d'accueil. Précisons enfin qu'en l'état actuel des décisions prises par le SIVT du Pays Messin, cette opération n'est pas encore affirmée.

En ce qui concerne la section d'investissement, deux opérations seront à prendre en compte :

- **L'aménagement de la vélo route voie verte "Charles le Téméraire" reliant Thionville à la passerelle d'Uckange.**

Ce projet a fait l'objet de nombreuses études mais il a été considéré qu'elles étaient insuffisamment développées pour permettre le lancement des travaux. C'est pourquoi il sera proposé de passer une convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération "Portes de France-Thionville", compte tenu de sa grande expérience en la matière et de la compétence de ses services.

- **La réalisation d'un nouveau site Internet.**

La Société "Perspectives" a été chargée de réaliser le nouveau site Internet du SMVT. D'une conception plus dynamique, ce site permettra au syndicat de disposer d'un outil de communication adapté et performant, utilisant des techniques plus modernes de navigation. Le coût de ce site est estimé à 13.000,00 €.

Toutes les orientations générales présentées serviront de base à l'élaboration du Budget Primitif 2009 du SMVT. Son équilibre devra être obtenu sans augmentation de cotisation des communes membres. La cotisation sera donc maintenue à 0,97 € par habitant, valeur inchangée depuis 1995.

Le Bureau, lors de sa séance du 4 février 2009, s'est rallié à ces propositions.

Le Comité est à son tour invité à débattre sur les orientations budgétaires 2009.

Le Comité Syndical prend acte des orientations budgétaires de l'exercice 2009, telles qu'exposées ci-dessus.

3) Modification du Règlement Intérieur du Comité Syndical

Conformément aux articles L.2121-8 et 2541-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical, lors de sa séance du 28 novembre dernier, a adopté son règlement intérieur. Par courrier en date du 16 janvier 2009, la Sous-Préfecture de Thionville a émis un certain nombre de remarques sur le règlement ainsi adopté, notamment en ce qui concerne :

- l'élection du président qui doit se dérouler à scrutin secret ;
- les subdélégations qui ne peuvent être accordées qu'aux vices-présidents titulaires d'une délégation, et à d'autres membres du bureau, mais non pas aux secrétaires administratifs ;
- le compte rendu des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoirs qui doit intervenir à chacune des réunions du Comité Syndical.

Le Bureau, lors de sa séance du 4 février 2009, a émis un avis favorable à ce nouveau projet de règlement intérieur.

Il est proposé à l'assemblée :

- de procéder à la modification des articles du règlement intérieur concernés par les observations émises dans le courrier susvisé ;
- d'adopter le règlement ainsi modifié

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- décide la modification des articles du règlement intérieur concernés par les observations émises dans le courrier susvisé ;
- adopte le règlement ainsi modifié.

**4) Exposition itinérante "Des Tonneaux et des Pinceaux"
Passation d'une convention**

Lors de sa séance du 28 novembre 2008, le Comité Syndical a pris connaissance des modalités de l'exposition itinérante "Des Tonneaux et des Pinceaux" et notamment du partenariat établi pour l'occasion avec le Centre Culturel Jacques Brel.

Dans ce cadre, il est proposé à l'assemblée délibérante la passation d'une convention avec le C.C.J.B. définissant notamment les tâches qui lui sont confiées ainsi que les modalités financières de son intervention, à savoir :

Tâches confiées :

- recherche de candidats ;
- organisation d'une conférence de présentation et vin d'honneur ;
- production d'un diaporama pour la communication ;
- organisation de la séance de jury et vin d'honneur ;
- mise en place et suivi d'une communication sur l'exposition ;
- envoi des informations au public du C.C.J.B. ;
- montage et présentation de l'exposition ;
- organisation de visites découvertes.

Modalités financières :

- participation de 2.000,00 € au titre des prestations mentionnées ci-dessus.

Le Bureau, lors de sa séance du 4 février 2009, a émis un avis favorable à ce projet de convention avec le CCJB.

L'assemblée est invitée à délibérer sur la passation de cette convention et à autoriser le cas échéant le Président à signer ce document et toutes les pièces s'y rapportant.

Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention sus-visée avec le Centre Culturel Jacques Brel pour l'exposition itinérante "Des Tonneaux et des Pinceaux", ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

5) Demande Demande de subvention syndicale de l'Office de Tourisme de Rodemack pour sa participation au Salon "Vakanz 2009" à Luxembourg

Par courrier en date du 6 janvier 2009, l'Office de Tourisme de Rodemack nous a adressé une demande de subvention syndicale pour sa participation au Salon "VAKANZ 2009" à Luxembourg, les 9, 10 et 11 janvier 2009.

L'objectif de l'Office de Tourisme de Rodemack à cet important salon touristique de la Grande Région est de faire découvrir aux visiteurs Rodemack, la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, ainsi que l'ensemble du Pays des Trois Frontières.

L'Office de Tourisme de Rodemack a joint à sa demande un bilan financier prévisionnel. Les frais engagés pour sa participation à ce salon s'élèvent à environ 3.400,00 €.

Il est proposé d'accorder à l'Office de Tourisme de Rodemack une aide forfaitaire de 300,00 Euros.

Le Bureau, lors de sa séance du 4 février 2009, a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention syndicale à l'Office de tourisme de Rodemack.

Le Comité Syndical est à présent invité à se prononcer sur cette demande de subvention syndicale.

Le Comité Syndical, à l'unanimité, accorde une subvention de 300,00€ à l'office de Tourisme de Rodemack pour sa participation au Salon Vakanz 2009 au Luxembourg.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Ferretti remercie les membres du Comité Syndical et lève la séance à 20h00.
